ANZIN'MAG

votre magazine municipal d'informations

- p.14 Budget participatif : déposez vite votre projet!
- p.18 L'animation : plus qu'un métier, une passion
- p.28 Le quartier de la Bleuse Borne bientôt rénové

votre ville
d'ANZIN

Soutient ses commerçants !

avec **15 000€**

de lots à gagner

du 15 octobre au 30 novembre





SOMMAIRE













O3 ÉDITO

TEMPS FORTS

06 EN BREF

17 VIE ANZINOISE

- Vacances apprenantes
- Kits de fournitures
- Cité éducative
- « T'es cap pour l'emploi ? »
- Rentrée du CLAS
- Budget participatif
- Trottinettes électriques
- Bilan de fin de mandat
- Fiscalité

8 EN COULISSES

• Les métiers de l'animation

71 EN IMAGES

• Le Forum des assos

22 DOSSIER

• Ensemble, soutenons notre commerce local

26 L'INTERVIEW

Sébastien Varlez

27

CADRE DE VIE

- World Clean Up Day
- Inaugurations Budget participatif 2019
- Rénovation urbaine de la Bleuse Borne
- Travaux

29

VIE CULTURELLE

- Festivités de Noël
- Coups de cœur médiathèque

31 TRIBUNES



www.anzin.fr



Pierre-Michel BERNARD Maire d'Anzin

Nos commerçants ont encore plus besoin de vous

Chères Anzinoises, chers Anzinois,

Le contexte économique général, la concurrence des centres commerciaux à proximité de notre commune et enfin la crise sanitaire rendent difficile la vie quotidienne de nos commerces.

Pour maintenir voire augmenter l'attractivité commerciale sur Anzin et soutenir nos commerçants, nous avons pris plusieurs décisions fortes ces derniers mois, déjà évoquées dans le dernier magazine municipal consacré au Covid 19. Au total, plus de 160 000 € d'aide municipale auront

été mobilisés.

Pour maintenir une activité commerciale forte sur notre ville, les commerçants ont absolument besoin de vous : achetez local!

Une opération commerciale est en cours depuis le 15 octobre et jusqu'au 30 novembre, organisée par l'Union du Commerce d'Anzin, avec de nombreux lots de valeur à gagner et notamment une voiture. Pour mener à bien ce soutien à nos commerçants, une subvention de 15 000 € a été donnée à l'UCA.

Un guichet unique du commerce

vient d'être créé, comme promis lors de notre dernière campagne électorale, pour favoriser l'installation de nouveaux commerçants avec le soutien d'un responsable commerce en la personne de M. Kazzou, déjà bien connu de nos associations notamment.

Très prochainement, une aide financière à l'installation sera également proposée pour les activités non ou peu présentes sur la ville.

Pour maintenir une activité commerciale forte sur notre ville, en plus du soutien de la municipalité, les commerçants ont absolument besoin de vous : **achetez local.**

100 000€ pour vos projets!

Une nouvelle campagne pour le **budget participa- tif** vient d'être lancée. Pour cette année, 100 000€
sont mis à la disposition des habitants ou des
associations pour des projets qui leur tiennent

à cœur afin d'améliorer encore leur cadre de vie. Vous avez jusqu'au 18 décembre pour proposer votre projet ; après l'étude de faisabilité, vous serez invités à voter pour votre projet préféré début 2021. En 2019, nous avons eu environ 2000 votants, preuve de l'engouement que suscite ce budget participatif et j'espère que vous serez encore plus nombreux à voter cette année.

Des manifestations à venir

L'évolution de la crise sanitaire ne nous a malheureusement pas permis de maintenir la Soirée des Mérites anzinois. Nous espérons pouvoir reporter cet événement très attendu par nos concitoyens et par le monde associatif. A ce jour, nous espérons également pouvoir maintenir l'ensemble des festivités prévues pour la fin de l'année:

- le Marché de Noël les 4, 5 et 6 décembre, pour la première fois organisé dans le Parc Dampierre, toujours en collaboration avec l'Union du Commerce et associé au Téléthon;
- la parade lumineuse prévue le samedi 12 décembre ;
- la patinoire, esplanade Jean Monnet, du 12 au 18 décembre ;
- et enfin la descente du Père Noël de la mairie avec un spectacle pyrotechnique à partir de 17h, le vendredi 18 décembre.

Si cela n'était pas possible, nous veillerons à ce que la magie de Noël puisse quand même opérer, d'une façon ou d'une autre, sur notre ville.

Et enfin, à l'heure où nous bouclons ce magazine, nous avons appris avec effroi le terrible assassinat du professeur Samuel Paty. Nous rappelons notre attachement sans faille à la liberté d'expression et aux valeurs de la République ainsi qu'à ceux qui les transmettent, et notre soutien aux proches de M. Paty.

Anzinoisement vôtre.



Retrouvez l'ensemble des galeries photos sur www.anzin.fr



• 15 juir

Geneviève Mannarino, vice-présidente du Département, en visite aux Glycines et à Doux Séjour pour saluer le comportement exemplaire des résidents et du personnel pendant le confinement



18 juin

Cérémonie de l'Appel du 18 juin



■ 30 juin

Signature de la charte pour la création d'une cellule contre l'évitement scolaire



• 10 juillet

L'amicale des tunisiens remercie la Police nationale pour son travail au quotidien



14 juillet

Cérémonie du 14 juillet



2 septembre

Cérémonie de commémoration de la libération de la ville



Avec plus de 34 000 personnes touchées, et plus de 760 réactions, commentaires et partages, la campagne de dépistage gratuit du Covid organisée le 26 août à Anzin en collaboration avec le Centre hospitalier de Valenciennes a reçu un écho plus que favorable. **363 dépistages** ont été réalisés ce jour-là sur notre commune. Un seul patient symptomatique s'était révélé positif. Pour que l'on puisse venir ensemble à bout de ce virus, continuez de respecter les gestes barrières et prenez soin de vous !



Elachoz-moi

Si vous ne faites pas encore partie des quelque **7200 abonnés** à notre page Facebook, rejoigneznous sans attendre : vous aurez peut-être la chance de voir votre publication préférée mise à l'honneur dans le prochain magazine!



11 septembre

Réunion publique pour la Cité du Mont de la Veine à l'espace Claudy De Noyette



17 septembre

La ministre du Logement, accompagnée du sous-préfet, en visite à l'entreprise Constructions-3D, à Anzin



25 septembre

Journée nationale d'hommage aux harkis et autres membres des formations supplétives



2 octobro

3e distribution de masques

CCAS

Les nouveaux membres du Conseil d'administration pour 2020/2026

Chaque élection municipale s'accompagne du renouvellement du Conseil d'administration du CCAS. Présidé de droit par le maire, ce conseil est composé à parité d'élus municipaux et de membres nommés, issus de la société civile et représentant les associations de personnes âgées et de retraités; les associations de personnes handicapées; les associations œuvrant dans le secteur de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion; l'Union départementale des associations familiales (UDAF).

Lors du Conseil municipal du 8 juin dernier, les personnes suivantes ont été élues pour représenter la municipalité : Bruno Levant ; Nathalie Khennouf ; Daniel Henin ; Isabelle Thorez ; Claude Renoncourt ; Francine Baefcop ; Martine Pirez ; Nicolas Fehring.

Par arrêtés du maire en date du 26 juin ont été nommées les personnes suivantes : Yvonne Berten ; Bernard Brozek ; Sandrine Maze ; Daniel Vander Brecht ; Lucia Houant ; Daniel Tantot ; Aimée Carlier ; Malika Mansouri.



Mobilité

Aide au permis de 800€ : un coup de pouce vers l'emploi



Constatant que l'absence de permis de conduire peut constituer un frein en matière de recherche d'emploi et de formation professionnelle, la municipalité a décidé dès 2016 de mettre en place une aide au permis. Cette aide de 800€ permet de financer la moitié du coût total du permis (1599€). Une convention a été passée avec l'auto-école CER Val gare (1, place de Tournai à Valenciennes).

Voici les conditions pour en bénéficier :

- être Anzinois ;
- avoir moins de 26 ans et être suivi par la Mission locale d'Anzin;
- ou être demandeur d'emploi suivi par le service Emploi Formation municipal ou par Pôle Emploi;
- ou être allocataire du RSA;
- et être engagé dans un projet professionnel ou un projet de formation qualifiante. Chaque dossier est étudié par une commission d'attribution qui se réunit une fois par mois.
- Pour tout renseignement, contactez le service Emploi au 03.27.28.21.52

Vivre ensemble

Vous avez un projet ? Anzin Start'Up vous aide à le financer

Anzin Start'Up est une enveloppe financière destinée à concrétiser des projets d'habitants, constitués ou non en association.

Si vous avez un projet d'intérêt collectif, destiné à faire participer et à mobiliser des habitants d'Anzin, vous pouvez solliciter une aide Anzin Start'Up.

Le montant maximal de l'aide est de 1500€ pour les habitants (financement à hauteur de 100%) et de 1200€ pour les associations (financement à hauteur de 80% maximum).

Pour en bénéficier, il vous suffit de compléter une fiche action et de la renvoyer à akazzou@ville-anzin.fr pour les associations ou jgarbez@ville-anzin.fr pour les habitants. Le service Vie associative et le service Cohésion sociale sont disponibles pour vous aider à monter votre projet. Le comité de gestion vous invitera ensuite à participer à une commission d'attribution au cours de laquelle vous saurez si votre projet est validé et la somme qui lui est allouée. Retrouvez le règlement complet et la fiche action à compléter sur le site de la ville (www.anzin.fr) ou auprès du service Cohésion sociale.

• Pour tout renseignement, contactez le 03.27.28.21.56.



Noces d'or

Des visites à domicile pour fêter des années de vie commune



Chaque premier week-end de septembre, la municipalité rend hommage aux couples fêtant leurs 50°, 60°, 65°... et même 70° anniversaire de mariage! En raison de la crise sanitaire, la cérémonie des Noces d'or n'a malheureusement pas pu se tenir de façon traditionnelle. Néanmoins, pour rendre hommage à ces couples à la longévité exceptionnelle et leur remettre un présent, M. le Maire, accompagné de Karine Bernard, adjointe à l'Evénementiel, et de Nathalie Khennouf, conseillère municipale déléguée aux Seniors et à la Solidarité, leur ont rendu des visites à domicile, dans le respect des gestes barrières (cf p.17).

Encore toutes nos félicitations à M. et Mme Druelle, M. et Mme Turpin, M. et Mme Tettini, M. et Mme Place, M. et Mme Van de Zande, M. et Mme Berquet, M. et Mme Varlet, qui fêtaient leurs Noces d'or ; M. et Mme Decarpigny et M. et Mme Hagard pour leurs Noces de diamant ; M. et Mme Candelier pour leurs Noces de palissandre ; et M. et Mme Sellier qui célébraient leurs Noces de platine !

Sport

Les seniors féminines du handball club en Nationale 3!

Le Handball Club d'Anzin peut être fier du chemin parcouru depuis ses origines. Lorsqu'en 2011, une vingtaine de passionnés se sont lancés dans l'aventure, ils n'imaginaient sans doute pas atteindre 230 licenciés 9 ans plus tard! Et les résultats sont au rendez-vous : en avril, le HBCA apprenait la montée de son équipe Senior Féminine en Nationale 3 pour la saison 2020-2021, ce qui laisse entrevoir de belles rencontres en perspectives. De quoi enthousiasmer son président, M. Leboucq : « Le challenge sera ardu, mais nous ne lâcherons rien! Nous sommes fiers de cette équipe, mais aussi de toutes les autres, du mini hand aux équipes jeunes, en passant par les loisirs et les seniors ; ce sont elles qui nous motivent, comité directeur, dirigeants et entraîneurs, à nous investir dans la vie du club. » Bonne nouvelle : le HBCA ne compte pas s'arrêter là et recrute dans les différentes catégories : « Notre structure a besoin d'évoluer pour que nous puissions continuer à pratiquer notre sport dans les meilleures conditions », explique M. Leboucq. Alors, envie de rejoindre un club familial et dynamique? Contactez le 06.99.87.88.12.







Agenda

Retrouvez notre agenda en ligne pour connaître les prochaines manifestations!

Devant l'incertitude liée à l'évolution du contexte sanitaire, et face à l'annulation d'un bon nombre d'événements organisés par la ville ou par ses associations, nous avons fait le choix de ne pas publier l'agenda qui se trouve habituellement en pages centrales de ce magazine.

Toutes les infos sont mises à jour quotidiennement sur le site de la ville (www.anzin.fr) ou sur notre application mobile « Anzin ma ville » (disponible sur App Store ou sur Google Play), aussi n'hésitez pas à les consulter régulièrement!

OPAH-RU

Propriétaires sur le secteur Bleuse Borne - Faubourg de Lille, bénéficiez d'aides exceptionnelles pour votre habitat



Anzin et Valenciennes Métropole se sont engagées dans un dispositif visant la réhabilitation des logements privés anciens, en partenariat avec l'Etat, l'ANAH et Procivis.

Ce dispositif vise à aider les propriétaires occupants et bailleurs à réaliser des travaux en proposant, sous conditions et jusqu'en 2024, des aides financières majorées, des conseils, et un accompagnement administratif et technique gratuit.

Les logements doivent être construits depuis plus de 15 ans et localisés dans le périmètre de l'OPAH-RU (à retrouver sur www.anzin.fr).

Les aides concernent les travaux suivants, non encore engagés et réalisés par des entreprises qualifiées :

- réhabilitation complète;
- adaptation au handicap ou à la perte de mobilité;
- économie d'énergie ;
- ravalement des façades (uniquement dans certaines rues du périmètre).
- Pour en savoir plus, prenez contact avec l'équipe d'Urbanis au 03.27.30.04.05 ou lors des permanences :
- le mardi de 9h à 12h30, à la maison de quartier Beaujardin à Valenciennes ;
- le vendredi de 8h30 à 12h30, à la maison Claudy De Noyette à Anzin.

13 et 14 juillet Une Fête nationale sur grand écran



Si le concert et le feu d'artifice habituellement programmés pour la Fête nationale ont dû être annulés du fait de la crise sanitaire, la municipalité tenait à maintenir un événement permettant aux Anzinois de se réunir en toute sécurité.

Aussi, les soirs des 13 et 14 juillet, le parc du château Dampierre s'est transformé en cinéma à ciel ouvert pour près de 500 spectateurs. En attendant le film, un jongleur et un faiseur de bulles étaient présents pour faire patienter petits et grands. Un stand de petite restauration tenu par les bénévoles de l'Union des quartiers anzinois proposait crêpes, boissons... et pop-corn, bien entendu!

Enfin, à la nuit tombée, confortablement installés sur des transats ou des chaises suffisamment espacés, les Anzinois ont pu rire en famille devant « Yéti et Compagnie » le lundi, ou s'émouvoir avec « A star is born » le mardi.

Pass Senior

Votre abonnement annuel arrive à échéance le 31 décembre 2020 : pour le renouveler, rien de plus simple!

L'abonnement Pass Senior est valable pour un nombre illimité de voyages pendant une durée d'un an, du 1^{er} janvier au 31 décembre et est réservé aux plus de 65 ans, non imposables. Il est délivré par le CCAS à ses administrés, moyennant une participation financière de 15 €.

Les premières demandes ou les renouvellements d'abonnement pour l'année 2021 pourront se faire auprès du CCAS à compter du lundi 7 décembre.

• Renseignements: 03.27.28.21.06.



Loges du théâtre Des logements confortables et accessibles en plein centre-ville



A l'emplacement de l'ancienne friche Champion, la société HDF Construction propose les Loges du théâtre, des logements collectifs privés et 2 cellules commerciales en rez-de-chaussée. La livraison du chantier est prévue en avril 2021.

Les Loges du théâtre, ce sont 12 appartements du T2 au T4, accessibles à partir de 2590€ TTC/m² (frais de notaire réduits). De construction haute qualité environnementale certifiée, ces logements lumineux proposeront une isolation thermique et acoustique renforcée, une accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, des visiophones, un ascenseur, un parking sécurisé, des bornes de recharge pour véhicules électriques... Les appartements seront équipés de dressings intégrés, de douche à l'italienne, de volets roulants électriques, de balcons (pour les logements situés côté jardin), de chaudière individuelle, de fibre optique et d'une cuisine équipée. Tout le confort en plein centre-ville, à proximité de la

• Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à contacter HDF Construction, M. Lorimier au 07.66.59.24.02.

place, des commerces, restaurants, de la mairie, du conservatoire, de la médiathèque et du tramway!

Services municipaux Grégory Catalano, nouveau responsable du service Entretien des bâtiments

Responsable plomberie au sein de la mairie depuis 2017, Grégory Catalano a récemment pris la tête du service Entretien des bâtiments. Ayant déjà occupé ce poste en intérim pendant 6 mois (durant le confinement notamment), il a déjà bien pris la mesure de ses nouvelles missions, qui consistent essentiel-



lement à planifier et coordonner les travaux de maintenance et de dépannage de tous les bâtiments municipaux : écoles, salles de sport, bâtiments administratifs ou culturels... soit une cinquantaine de bâtiments ! Plombier de formation, il a désormais d'autres corps de métier à superviser : menuisiers, électriciens, coursiers, maçons, peintres... soit une dizaine d'agents au total. Particulièrement sollicité pendant la crise sanitaire, son service a su mettre en place les mesures de sécurité nécessaires au bon déroulement du déconfinement (marquages au sol, aménagements particuliers...) dans toutes les écoles et les bâtiments publics de la ville, et nous l'en remercions.

Solidarité

La ville fait don de son ancien véhicule associatif aux Restos du cœur



Depuis 2009, la ville met un véhicule à la disposition de ses associations afin qu'elles puissent réaliser leurs déplacements plus facilement et sereinement. L'ancien véhicule, un Renault Trafic 9 places, a été donné récemment aux Restos du cœur, qui en avaient souvent l'usage pour leurs « ramasses » (cf. p. 26) : ils sont ainsi plus autonomes et réactifs pour aller s'approvisionner en marchandises. Le plus récent, un Peugeot Expert Traveller, a été acquis définitivement par la ville après avoir été financé par la publicité pendant 3 ans : il est donc touiours à la disposition des associations qui

vement par la ville après avoir été financé par la publicité pendant 3 ans : il est donc toujours à la disposition des associations qui en font la demande auprès du service Vie associative. Signalons qu'avec le Coronavirus, un protocole de désinfection est à respecter pour s'en servir : lingettes et gel hydroalcoolique sont à disposition à l'intérieur.

Les associations qui souhaiteraient utiliser le véhicule associatif peuvent contacter le 03.27.28.21.54.

Conseil municipal Départ de M^{me} Tomson et élection de M^{me} Gondy au poste d'adjointe





Lors du Conseil municipal du 14 septembre, M. le Maire a fait part de la volonté de Mme Tomson de démissionner du Conseil municipal et de son poste d'adjointe à l'Education, à la Petite Enfance et au Handicap. Suite à cette démission, Lolita Mayer a intégré le Conseil en tant que conseillère municipale. Elisabeth Gondy, quant à elle, a été élue 9° adjointe au maire déléguée à l'Education, à la Petite Enfance, aux Pratiques culturelles et numériques, et au Handicap.

Rappelons que ses délégations avaient amené Mme Tomson à travailler avec les services de la ville sur de nombreux projets comme la création du multi-accueil ou de nouvelles micro-cantines, la mise en place des activités péri-éducatives, l'élaboration du projet éducatif local et tout dernièrement du plan d'actions pour les Cités éducatives. M. le Maire a tenu à remercier Mme Tomson pour ces 12 dernières années passées au sein du Conseil municipal, pour sa disponibilité et pour son investissement sans faille dans le but d'améliorer le quotidien des Anzinois.

Naissance

Cadeau aux nouveau-nés anzinois : parents, pensez à vous signaler auprès du CCAS!



Le Centre communal d'action sociale (CCAS) d'Anzin délivre, depuis 1995, un cadeau à tous les nouveaunés anzinois.

Dans le cadre du Règlement européen sur la protection des données personnelles (RGPD) mis en place depuis 2018, toutes les données personnelles sont désormais confidentielles et ne peuvent plus être communiquées: aussi le service Etat civil n'a-t-il plus l'autorisation de délivrer la liste des naissances au CCAS.

C'est pourquoi les nouveaux parents sont invités à se rapprocher du CCAS munis d'un acte de naissance et d'un justificatif de domicile pour réceptionner leur cadeau.

• Renseignements: 03.27.28.21.06.

Loisirs

Jardins familiaux à louer : il reste des parcelles libres



La ville met à disposition des Anzinois des jardins familiaux. Spécialement aménagés, ils se trouvent dans des terrains clôturés avec portail fermé à clef.

3 sites sont proposés :

- cité d'Arnonville (20 parcelles de 200 m²);
- cité Talabot (20 parcelles de 100 m²);
- rue Lécaliez (14 parcelles de 100 m²).

La location est de 17€ à 39€ par an selon la superficie et l'équipement. Les parcelles sont attribuées par ordre chronologique d'inscription.

Installés dans un cadre naturel, favorisant des cultures de qualité, ces jardins permettent de s'évader tout en profitant de la convivialité entre jardiniers.

Toute demande de location est à faire par courrier adressé à M. le Maire (Hôtel de Ville, 26 place Roger Salengro 59410 Anzin), en joignant un justificatif de domicile (quittance de loyer, facture d'électricité ou de téléphone...), une attestation d'assurance responsabilité civile et la photocopie de votre carte d'identité.

• Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le service Vie associative au 03.27.28.21.54 ou par mail : vie-associative@ville-anzin.fr

Education

Ecoles ouvertes ou buissonnières : des vacances studieuses, mais pas que...

Pendant l'été, des élèves d'Anzin ont goûté aux vacances apprenantes, un dispositif national pour les remettre sur les rails avant la rentrée scolaire.

Le principe des Vacances apprenantes existe depuis plusieurs années dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, mais il a connu un coup d'accélérateur en 2020. En cause : la crise sanitaire qui a privé d'école nos enfants pendant toute la durée du confinement.

A Anzin, il s'est décliné de 2 façons :

- école ouverte pour les élèves de l'école Gilliard-Voltaire ;
- école buissonnière pour les élèves des écoles élémentaires Jaurès et Carpeaux.

Dans les 2 cas, l'opération repose sur la base du volontariat, de la part des chefs d'établissement, de l'équipe éducative et des intervenants, mais aussi des élèves et de leur famille. Il revenait toutefois à l'équipe éducative d'identifier les élèves qui pourraient tirer bénéfice de ce dispositif et de les encourager à s'inscrire.



En juillet et en août, une soixantaine d'élèves de CM1 et CM2 participant à l'école buissonnière ont bénéficié d'un séjour éducatif de 5 jours au Valjoly, au contact de la nature. L'école ouverte a quant à elle accueilli des élèves de tous niveaux (du CP au CM2), répartis sur 2 sessions de 10 jours. « Nous avons revu les savoirs fondamentaux le matin, afin que les enfants puissent se remettre à niveau avant la rentrée ; l'après-midi était consacré à des activités ludiques : théâtre, musique, jardinage, activités sportives ou manuelles... sans oublier les sorties, au musée d'arts modernes de Villeneuve d'Ascq ou à la base de loisirs de Raismes notamment », précise Mme Pottier, professeure volontaire pour encadrer les élèves au mois d'août. « Il s'agissait de remettre doucement les élèves dans le bain avant la rentrée, mais sans oublier que c'était encore les vacances! » Une formule que les élèves ont beaucoup appréciée. « J'avais un peu oublié les multiplications et les divisions, alors c'est bien de réviser tout en s'amusant », témoigne l'un d'entre eux, tout heureux d'avoir retrouvé ses copains avant l'heure, et de profiter de la cour de récré en petit comité.





Rentrée scolaire

900 kits de fournitures distribués aux élèves

Pour la 2^e année consécutive, la ville a organisé une distribution de kits de fournitures scolaires.



Les familles qui n'ont pas pu se présenter en mairie le jour prévu peuvent encore venir récupérer leur kit de fournitures ou leur dictionnaire.

A la veille de la rentrée, tous les élèves anzinois scolarisés du CP au CM2 ont reçu une pochette contenant crayons, ardoise, cahier... une douzaine d'articles en tout. « En plus d'alléger le budget rentrée des familles, notre volonté est de permettre aux élèves de commencer l'année scolaire sur un pied d'égalité, avec du matériel de qualité », indique Elisabeth Gondy, adjointe aux Écoles. Au total, près de 900 enfants ont reçu leur kit. En complément, un budget de 35€ par élève a été alloué à chaque enseignant en vue d'acquérir du matériel spécifique correspondant à ses besoins.

La distribution des fournitures a été organisée en mairie, dans le respect des gestes barrières. Ce fut également l'occasion pour les élèves de recevoir le prix – ou le dictionnaire pour les futurs collégiens – traditionnellement remis par la ville lors des kermesses de fin d'année, celles-ci ayant malheureusement dû être annulées.

leunesse

Cité éducative Valenciennes-Anzin : plus d'1 million d'€ sur 3 ans

La signature de la convention s'est faite le 7 septembre en mairie de Valenciennes.

Le gouvernement annonçait le 20 février dernier les enveloppes dédiées à chacun des 80 territoires français retenus comme « Cités éducatives » durant les 3 prochaines années. Pour la ville d'Anzin et les quartiers Nord de Valenciennes, ce sont plus d'1 million d'euros qui serviront à financer des actions éducatives sur les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires pour les enfants et les jeunes de 0 à 25 ans. Un pas de plus était franchi le 7 septembre avec la signature de la convention cadre en mairie de Valenciennes.

Quels types d'actions?

Le label a été attribué à des territoires ayant déjà démontré leur détermination à faire de l'éducation une grande priorité partagée : aussi bon nombre d'actions existent déjà à Anzin, comme les clubs Coups de pouce, les ateliers périscolaires culturels et sportifs, les dispositifs d'accompagnement des parents et de soutien à la parentalité, les temps passerelles entre la petite enfance et la maternelle, la médiation scolaire...

Grâce aux financements débloqués par l'Etat, ces actions pourront se développer, tandis que d'autres verront le jour rapidement. Par exemple, le projet « Prêt pour l'école » permettra aux toutpetits et aux parents de faire leurs premiers pas au sein de l'école maternelle, avant la première scolarisation, en y assistant à divers ateliers : motricité, arts plastiques, ludothèque, Café parents...

Un diagnostic recense actuellement les besoins en matière de santé ; des groupes de travail de professionnels et de parents vont se mettre en place dès octobre pour organiser une réponse adaptée aux questions soulevées par l'étude.

Un partenariat a été mis en place avec Rubika, afin que les collégiens de 4e-3e puissent y réaliser un stage de 4 jours durant les vacances. Une façon d'intégrer cette école dont la réputation dépasse nos frontières, et d'y découvrir les métiers du design, de l'animation et de la vidéo. Les élémentaires seront quant à eux invités à la création d'une webradio, en partenariat avec la médiathèque... « Difficile d'énumérer toutes les actions qui sont en train de se mettre en place et qui mobilisent de nombreux partenaires », déclare Corinne Gry, cheffe de projet (cf. encadré), dont la tâche est de coordonner tout cela. Le but : limiter le décrochage scolaire, lutter contre les déterminismes sociaux et renforcer la performance éducative.



Notre maire Pierre-Michel Bernard aux côtés de Laurent Degallaix, maire de Valenciennes, prêts à relever ce nouveau défi, en présence de Daniel Barnier, préfet délégué à l'Egalité des chances, et Jean-Yves Bessol, directeur académique des services de l'Education nationale.

Corinne Gry, cheffe de projet Cité éducative Valenciennes-Anzin



Après avoir travaillé au sein de l'association de lutte contre l'illettrisme « Savoirs pour réussir », dans le domaine de l'insertion pour adultes et tout dernièrement en tant que coordinatrice du Dispositif de Réussite Educative (DRE) d'Haveluy, Corinne Gry est aujourd'hui et depuis début janvier cheffe de projet pour la Cité éducative Valenciennes-Anzin. Elle partage donc son temps entre les 2 villes pour y mettre en place un plan d'actions ambitieux, destiné à encadrer tous les temps de l'enfant (temps scolaires, périscolaires et « parentaux ») autour de 3 axes principaux : conforter le rôle de l'école, promouvoir la continuité éducative, et ouvrir le champ des possibles aux enfants et aux jeunes. « Ce n'est pas qu'un dispositif ou une enveloppe de plus, nous explique Corinne. C'est une nouvelle philosophie, une façon différente de voir les choses : il s'agit de faire communauté éducative autour des enfants pour leur réussite. Selon moi le dernier axe, « ouvrir le champ des possibles » est le plus important : l'objectif est vraiment de redonner du sens à l'école pour que nos jeunes puissent se projeter dans l'avenir qu'ils auront choisi. »

Actions citoyennes

Nos jeunes « caps pour l'emploi »

Cet été, 29 jeunes Anzinois ont mis leurs vacances à profit pour financer un projet professionnel.

Ils sont en terminale, en BTS ou à la recherche d'un emploi : 29 jeunes Anzinois âgés de 16 à 25 ans ont participé cet été à l'action « T'es cap pour l'emploi », connue jusqu'alors sous le nom de Chantiers éducatifs. En juillet, 7 filles et 8 garçons ont participé à une première session lors de laquelle ils ont repeint les vestiaires du stade Gilliard et la main courante autour du terrain de football.

En août, pinceaux et rouleaux entraient de nouveau en action au cimetière centre : 14 autres jeunes ont pris le relais pour un second chantier de dix jours qui, comme celui de juillet, a été étalé sur trois semaines. Trois semaines durant lesquelles ils sont encadrés par des animateurs, qui continuent par la suite de les accompagner dans la réalisation de leur projet. Car, si la participation à une Action citoyenne est rémunérée à hauteur de 300€, c'est à condition de défendre un projet à visée professionnelle, tel que passer le permis de conduire ou le BAFA. Chacun a accès une fois par an à l'action « T'es cap pour l'emploi? », qui est programmée durant les vacances scolaires de Pâques et d'été en partenariat avec le CAPEP et la Mission locale, en étroite collaboration avec le service Emploi de la ville. Une expérience enrichissante pour tous ces jeunes, à l'image de Steven, 20 ans, qui a tenu à y par-



ticiper pour vaincre sa timidité, travailler avec un groupe et pour se sentir plus confiant lorsque viendra pour lui le moment d'intégrer une entreprise. Comme le rappelle M. Selidonio, adjoint à la Politique de la ville et à l'Emploi, « l'un des buts de cette action est de permettre aux jeunes d'appréhender le monde professionnel et pourquoi pas, de s'orienter vers un domaine tel que le bâtiment, la menuiserie, les espaces verts,... »

Education

Le CLAS a fait sa rentrée

Le CLAS, comme Contrat local d'accompagnement à la scolarité, est un dispositif mis en place par la mairie avec le soutien financier de la CAF et de l'Etat, visant à favoriser la réussite scolaire.



A travers différentes actions, la municipalité poursuit sa lutte contre l'absentéisme scolaire, accompagne l'enfant dans sa scolarité et soutient la parentalité.

Tous les ans, une quinzaine d'enfants de chaque école élémentaire et du collège bénéficient, dans le cadre du CLAS, de 2 séances de 2h par semaine, encadrées par des animateurs et par la médiatrice scolaire.

Le but de ces séances : les aider à acquérir une méthode de travail, une organisation, leur redonner confiance en eux et plaisir à aller en classe. Avec toujours en fil rouge la préparation du spectacle de fin d'année, en collaboration étroite avec leurs parents.

Sur le modèle du CLAS, mais cette fois dans le cadre de la Cité éducative, un temps d'accompagnement à la scolarité maternelle a été créé : il s'adresse pour l'instant à 10 enfants de grande section des écoles Jaurès et Galliéni. L'objectif est d'accompagner les élèves et leurs parents dans la perspective d'une entrée prochaine au CP. « Quel que soit l'âge des enfants, le soutien à la parentalité est primordial : aider les parents à se construire en tant que parents est un premier pas pour lutter contre l'absentéisme ou le décrochage scolaire. », rappelle Isabelle Munoz.

Une nouvelle médiatrice scolaire

Dès le 1^{er} novembre, Laëtitia Gilles fera ses 1^{ers} pas en tant que médiatrice scolaire.

Titulaire d'un BAFD et ancienne assistante maternelle, travailler auprès des enfants comme de leurs parents n'aura pour elle rien d'une nouveauté, même si ses missions seront différentes : lutter contre l'absentéisme et le décrochage scolaire, lutter contre les violences scolaires et intrafamiliales et assister Isabelle Munoz, dont les missions évoluent vers celles de référente familles, davantage axées vers le soutien à la parentalité.

Et vous, que feriez-vous avec 100 000€ pour votre ville?

Déposez vite votre projet avant le 18 décembre !

Des aires de jeux, une tour à hirondelles, des boîtes à lire, des cendriers sondeurs, des poubelles de tri, de nouveaux aménagements à Claudy de Noyette... Depuis 2018, 7 projets ont pu voir le jour grâce au budget participatif. Alors, faites comme Danielle, Mireille, Patrick, Cédric... ces habitants qui ont sauté le pas en déposant leur projet! D'autant plus que cette année, ce sont 100 000€ (et non 50 000€ comme les années précédentes), qui sont mis à votre disposition!

Alors, si vous avez une idée d'intérêt collectif pour améliorer votre cadre de vie, lancez-vous sans plus attendre! Tous les Anzinois sans condition d'âge peuvent proposer un projet, seul ou avec d'autres habitants, réunis ou non en association.

Les projets peuvent concerner des thématiques variées comme l'environnement, le sport, la santé, l'éducation, etc. Ils doivent cependant respecter certains critères présentés dans le règlement du Budget Participatif.

En pratique

Retrouvez le règlement complet et la fiche projet à compléter avant le 18 décembre sur le site de la ville (www.anzin.fr) ou en mairie et dans les structures de proximité.

Besoin d'aide pour compléter votre fiche projet? Un agent de la mairie, Sandra Fiori, est disponible pour vous aider : sfiori@ville-anzin.fr ou 06.80.06.07.98. Déposez enfin votre fiche projet complétée à l'accueil de la mairie ou dans les structures de proximité.



1 /.

Mobilité durable

Des trottinettes électriques en libre-service

3 mois après leur installation à Valenciennes, des trottinettes électriques Jerico sont disponibles en libre-service payant à Anzin!



La municipalité tenait particulièrement à la mise en place de ce service, qui facilitera les modes de déplacement doux dans la ville. A ce jour, plusieurs dizaines de trottinettes sont réparties sur 3 sites stratégiques :

- place de Boussu (à proximité de l'arrêt de tram Hôtel de ville);
- aux Rives créatives de l'Escaut (à proximité de Rubika);
- rue Jean Jaurès (à proximité de Val Santé).

Ces trottinettes, développées pas la start-up valenciennoise Urban Labs Technology, fonctionnent grâce à l'installation préalable de l'application « Assistant Jerico », disponible sur Google Play et sur l'App Store. L'appli vous indique en temps réel où trouver les trottinettes disponibles, puis le scan d'un QR Code permet de débloquer la trottinette.

Les zones de circulation et de stationnement sont facilement consultables depuis l'appli.

Chaque soir, les équipes de Jerico récupèrent les trottinettes là où elles ont été géolocalisées.

L'utilisation d'une trottinette est facturée 95 cts au déblocage, puis 20 cts par minute d'utilisation. Des formules d'abonnement sont à l'étude et devraient être proposées en novembre. Le paiement se fait en créditant au préalable son compte par carte bancaire via l'appli, ou en passant à l'agence Assistant Jerico de Valenciennes (face à l'arrêt de tram de la gare) si l'on préfère payer en espèces.

Des investissements massifs pour améliorer votre quotidien

L'examen du Compte administratif 2019, lors du Conseil municipal du 6 juillet dernier, était aussi l'occasion de faire un bilan du dernier mandat, marqué par des promesses tenues et des investissements élevés.

« Tous les indicateurs de gestion qui permettent de mesurer la santé financière de la ville sont au vert, se félicitait Bruno Levant, président du groupe « Unis pour réussir » et adjoint au maire lors du Conseil municipal. Notre niveau élevé d'épargne brute et d'épargne nette, notre capacité de désendettement placent Anzin parmi les meilleurs élèves du département. »

Pour preuve, un investissement massif : « 18 millions d'€ d'investissements étaient prévus pour ce mandat; nous en avons réalisé plus de 26 millions ! » Des dépenses d'équi-

pements gérées sans augmenter les tarifs des services à la population (rappelons la gratuité du conservatoire ou de la médiathèque, la cantine à 1,50€...), et sans toucher aux taux d'imposition, inchangés durant tout le mandat.

Une gestion saine qui a permis de voir naître des initiatives pour améliorer le pouvoir d'achat des Anzinois, comme la distribution à tous les élèves scolarisés en élémentaires d'un kit de fournitures scolaires depuis 2019; ou d'autres pour renforcer la participation des habitants, comme le Budget participatif mis en place tous les ans depuis 2018.

Voici la répartition des investissements les plus importants de 2014 à 2019



> Rénovations d'écoles : 8 300 000€

Ecoles maternelle et élémentaire Carpeaux Ecoles maternelle et élémentaire Jaurès Extension des écoles De Gaulle et Galliéni



→ Équipements sportifs : **4 812 000€**

Dont Gymnase Bleuse Borne (4 170 000€)



> Aménagements urbains : 3 150 000€ Renouvellement urbain Carpeaux Aménagement Square de la République







Travaux de voirie :

> Travaux Bâtiments publics : 1 285 000€





> Vidéoprotection : 306 500€

-

> Travaux dans les écoles :





> Renouvellement éclairage public et réseaux : 948 000€

Impôts

Fiscalité: de bonnes nouvelles pour les Anzinois

Avec l'extinction progressive de la taxe d'habitation et la fin de la gestion de l'assainissement par le SIARB, les habitants ont, dès cette année, profité d'une embellie fiscale.



Dès cette année, 94% des contribuables anzinois ont été exemptés de taxe d'habitation.

Cette année 2020, 80% des contribuables français parmi les moins aisés n'ont pas eu à payer la taxe d'habitation afférente à leur habitation principale. Une proportion qui se situe à 94% pour les contribuables anzinois. Néanmoins, les 6% restant soumis à cet impôt ne paieront que 70% de leur taxe d'habitation en 2021, puis 35% en 2022 et 0% en 2023. Il s'agit d'un allègement massif de la pression fiscale, qui représente, en moyenne, 723€ pour 24,4 millions de foyers français.

L'autre bonne nouvelle, c'est qu'aucun impôt ni aucune taxe ne seront créés ni augmentés pour compenser la perte de la taxe d'habitation. Les collectivités (communes, intercommunalités et département) qui percevaient cette taxe doivent recevoir de l'Etat une compensation à l'euro près.

Transfert de compétence : un gain substantiel pour les habitants

Et enfin, comme M. le Maire l'annonçait lors du Conseil municipal du 9 décembre dernier, la compétence assainissement, jusqu'ici dévolue au SIARB (Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région d'Anzin, Raismes et Beuvrages), a été transférée à Valenciennes Métropole dès le 1^{er} janvier 2020. Lorsqu'elle était exercée par le SIARB, cette compétence était financée par un prélèvement sur la taxe d'habitation et sur la taxe foncière des habitants, qui représentait en tout 900 000€ pour les Anzinois. Ce prélèvement n'ayant aujourd'hui plus lieu d'être, les habitants ont pu voir dès cette année une diminution significative (à hauteur de 5%) de leur taxe d'habitation et de leur taxe foncière.

CARNET DE VIE

Naissances (du 11 juin au 1^{er} octobre 2020)

Ilyana GILLET | Charlie DZIEMBOWSKI | Thomas JANSON CAVALCANTE | Maddy KUZMA | Eléna VILETTE | Mila FALINI | Sundus TAKI | Mathéo EVRARD PRIEZ |
Kaly MACHOWSKI | Léannie HURBAIN | Anya LAURENS | Noé SOURZAC | Nathanaïz THERY | Kaïlliz THERY | Enzo VANDENELSKEN | Iryss BELKACEM | Soumeya
HAMMADI | Giulia MERLO PRUVOST | Kayron PRÉVOST MARECHAL | Naël MANSOURI | Daryl (m) BRUN | Négan (m) BRUN | Roann ADAM | Liya KAMECHE | Eline
MESSAOUDI | Imran BRAHIMI | Elina CRUNELLE | Ylianno HABAY | Sara MOHAMMAD | Rakia CHERIK | Gianna LEGRAND | Noam DELEPINE | Blanche DELANNOY
| Inès ALLOUT | Nour MOHAMMEDI | Alicia HERARD | Zoé HERARD | Axel BELKADI | Nour BOUALI | Yamna MADOUI | Amine TERKMANI | Romy WEISS | Maïssa
EL BEKKAOUI | Aydeen MAYEUR | Sarah LASRI | Lizio STIEN | Mylhann HUREZ | Emilyo LEMOINE | Kenzo BRICOUT | Léo MOTHY | Kathya BOUDJOUDI | Mohamed
BAKLI | Mylan TABARY | Itri HARKOU | Mohamed ESSAKHI | Shelsy DUBOIS | Adam ZOUYENE | Maria ELBRIK OUBERRAHO | Thitari LHOTELLERY

Décès (du 11 juin au 3 octobre 2020)

Antoinette LEMAIRE épouse LEDAIN | Cinna MOREAU | Edith PLUMECOCQ épouse VARUPENNE | Raymond HONOREZ | Patrick GUILLE | Odette KOWALSKI veuve BARTHOU | Jacques LAVIE | Brigitte VANDERMOUTEN épouse LEROUX | Chantal WITASSE épouse MARTINACHE | Frédéric GOUBE | Gisèle LEFEBVRE veuve VERHAEGHE | Jacqueline CHOQUEZ épouse LEROY | Bernadette PARENT veuve LESUR | Josette GUILBERT veuve LIBERT | Francis MARIN | Jean-Claude LECAILLE | Béatrice SCHMITT veuve KOHOUT | Andrée PESCH veuve SPIGOLON | Marie MIEDZYCHOWSKI veuve LOVINFOSSE | Gilberte DONNÉ veuve GARIN | Arlette DUBOIS | Daniel MAILLARD | Nicole PODEVIN épouse BODET | Emilie BILLE | Gisèle FLAMEY veuve HÉLÉNIAK | Bernard DUSI | Michel LECONTE | Mohammed HADDAR | Jeannine FRERE veuve BONNARD | Jean-Claude DISSAUX - Albertine POUDEROUX | Pierrette RAMEAU veuve LELEUX | Maria SERRANO PEREIRA BARATA | Janine DESCARPENTRIE épouse LEMAIRE | André LELEU | Michel SUWALSKI | Olivier DAMAY | Françoise DUPAS veuve PIZINSKI | Bernard COCHETEUX | Daniel BLEHAIN

En images

Des noces d'or à domicile

En l'absence de cérémonie, la municipalité a tenu à rendre hommage aux couples fêtant leurs 50°, 60°, 65°... et même 70° anniversaire de mariage!



M. et M^{me} TETTINI Aldo (Noces d'Or)



M. et Mme VARLET (Noces d'Or)



M. et Mme DRUELLE Daniel (Noces d'Or)



M. et Mme BERQUET (Noces d'Or)



M. et Mme TURPIN Jean-Claude (Noces d'Or)



M. et Mme VAN DE ZANDE (Noces d'Or)



M. et M^{me} PLACE Robert (Noces d'Or)



M. et Mme DECARPIGNY Jean-Paul (Noces de diamant)



M. et M^{me} HAGARD Jean (Noces de Diamant)



M. et M^{me} Antoine CANDELIER (Noces de palissandre)



M. et M^{me} SELLIER (Noces de Platine)

Une mairie, des métiers

L'animation, plus qu'un métier, une passion!

Energie, dynamisme, volontarisme, polyvalence, patience, autorité, responsabilité... les métiers de l'animation requièrent de nombreuses qualités. Zoom sur un secteur qui se professionnalise de plus en plus.

« Les métiers de l'animation ne consistent pas à jouer avec les enfants toute la journée : c'est une vocation, qui débouche sur de vrais métiers, avec de vraies responsabilités ! », s'exclame Sophie Canoine, responsable du service Education Jeunesse. Et ne lui parlez plus de centres aérés, mais plutôt d'accueils de loisirs ou ACM (Accueils collectifs de mineurs, la dénomination réglementaire depuis 2006, au même titre que les temps périscolaires).

La différence ? La dimension éducative de cet accueil, complémentaire avec les autres espaces éducatifs que sont l'école et la famille. « Nous analysons la population, ses besoins, et nous déclinons le projet éducatif de la ville pour mettre en œuvre un projet pédagogique tout au long de l'année. » D'où une professionnalisation certaine des métiers de l'animation ces derniers temps, à laquelle notre ville n'a pas échappé. « Nos 10 animateurs référents, qu'ils soient issus des services Petite enfance, Enfance ou Jeunesse, ont tous un diplôme professionnel. » En effet, si le BAFA permet de travailler comme animateur de façon occasionnelle, des parcours de formation et des diplômes spécifiques permettent d'exercer ce métier à temps plein.







Les formations et les diplômes

Faire ses premiers pas grâce au BAFA



A partir de 17 ans, le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) donne l'occasion de découvrir l'animation en l'exerçant de manière ponctuelle et occasionnelle. Il s'agit cependant d'un brevet non professionnel. Pour en faire son métier, il est nécessaire de se tourner vers d'autres diplômes à qualification professionnelle. Pour info, la ville d'Anzin organise chaque année des sessions de formation au BAFA. Pour en savoir plus, n'hésitez pas à contacter l'espace Mathieu au 03.27.28.21.54.

Après la 3^e

- 9 à 24 mois pour préparer un CPJEPS (Certificat professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport)
- 3 ans pour préparer le Bac professionnel animation-enfance et personnes âgées.

À partir de 18 ans

• 9 à 24 mois pour préparer le BPJEPS (Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport)

Après le bac

• 2 ans pour préparer le DUT car-

rières sociales, option animation sociale et socioculturelle, ou le DEUST animation et gestion des activités physiques et sportives et culturelles, ou encore le DEJEPS spécialité animation socioéducative ou culturelle.

- 3 ans pour préparer une licence professionnelle dans le domaine de l'animation sociale.
- Sans oublier les concours organisés par la Fonction publique territoriale dans la filière animation
- Retrouvez tous les détails sur les formations et les métiers de l'animation sur le site de l'Onisep.

Adam, animateur stagiaire



A 18 ans, c'était sa 1^{re} année d'animation en centre de loisirs. Son BAFA est en cours : après une 1^{re} session théorique, il effectuait cet été son stage pratique. Bac ES en poche, et actuellement en STAPS à l'université, il voudrait travailler dans les métiers du sport. En août, il s'occupait des 12-15 ans : 15 préados étaient sous sa responsabilité et celle de son binôme animateur. Ce qu'il a aimé ? « Rencontrer les jeunes de ma ville ; ça me permet de créer du lien, une cohésion avec ces ados qui habitent tous à quelques rues de chez moi. »



Thomas, animateur et référent LALP

A 36 ans, cela fait 10 ans que Thomas est animateur sur la commune. D'abord auprès d'élémentaires, il s'est vite tourné vers les adolescents, au point d'être aujourd'hui l'un des 2 animateurs référents du LALP (Lieu d'accueil et de loisirs de proximité) : « Les ados

sont autonomes, forces de proposition, ils aiment les activités sportives; cela correspond mieux à mon tempérament. » A ce jour non diplômé, Thomas a décidé d'évoluer : « Je passe actuellement mon CPJEPS en VAE (Validation des acquis de l'expérience). Je me tournerai ensuite vers un BPJEPS mention Animation sociale ». Je veux me professionnaliser : c'est important pour moi, pour les jeunes, pour la ville... »









Vincent, éducateur sportif et directeur de centre

Son BEESAPT (Brevet d'Etat d'éducateur sportif « activité physique pour tous ») en poche, c'est en 2006 que Vincent intègre la mairie en tant qu'animateur sportif et directeur de centres durant les vacances scolaires. En 2008, il entre au service des sports comme éducateur sportif, bientôt rejoint par son binôme Jonathan. S'ils continuent de diriger les centres sportifs durant l'été, leurs missions se répartissent sur toute l'année : ils donnent les cours de sport dans les écoles, animent l'Ecole municipale des sports, la gym douce, les stages sportifs des petites vacances scolaires, interviennent auprès des élèves de l'école de la 2e chance... Ils sont aussi responsables sur place des séjours en classe de neige. Ce qui plaît à Vincent dans ce travail ? « La multiplicité des actions mises en place. Nos activités et nos publics sont très variés. » Pour poursuivre son évolution, Vincent a obtenu en 2014 le concours d'Educateur territorial des activités physiques et sportives (ETAPS).





Saïda, animatrice Petite enfance

Depuis un an à Anzin, Saïda œuvre toute l'année durant les pauses méridiennes et pendant les vacances dans les centres de loisirs des tout-petits, à l'Île aux enfants. Cette maman de 5 enfants a décidé d'en faire son métier : « J'adore travailler avec les petits. » A tel point qu'elle passe actuellement le BAFA : « Je souhaite améliorer mes connaissances théoriques, en savoir plus sur les besoins des enfants, connaître les différentes étapes de leur développement. » En 2020-2021, en plus de la pause méridienne, elle anime aussi la garderie à l'école maternelle Jean Jaurès.





Marjorie, directrice de centre



A 34 ans, Marjorie, titulaire d'un BAFA et d'un BPJEPS, a plusieurs casquettes : durant l'année scolaire, elle est animatrice référente pour l'école maternelle Gallieni, et le reste du temps directrice des Accueils Collectifs de Mineurs de 6 à 17 ans. Depuis 2004 et son arrivée à Anzin, elle a toujours évolué dans ce milieu de l'animation : « C'est un métier constamment en mouvance ; les réglementations changent souvent, il faut sans cesse s'adapter. » Si son travail de directrice pendant l'été est plus administratif (calcul des effectifs, réservations diverses...), elle met un point d'honneur à être sur le terrain tous les jours pour créer du lien avec les enfants et les équipes d'animation. Ce qui lui plaît dans ce métier? « C'est le relationnel avec les enfants et leurs familles. Beaucoup d'enfants n'ont pas la chance de partir en vacances, alors leur proposer des activités, les voir heureux et partager avec eux ces moments de plaisir, c'est très motivant. »









Retour sur...

Une journée éblouissante au parc Dampierre

On se souviendra de ce Forum des associations 2020, rare événement maintenu cette année. Avec, en clôture, un concert, un vidéomapping sur le château et un spectacle pyrotechnique, cette journée a su séduire de nombreux visiteurs.















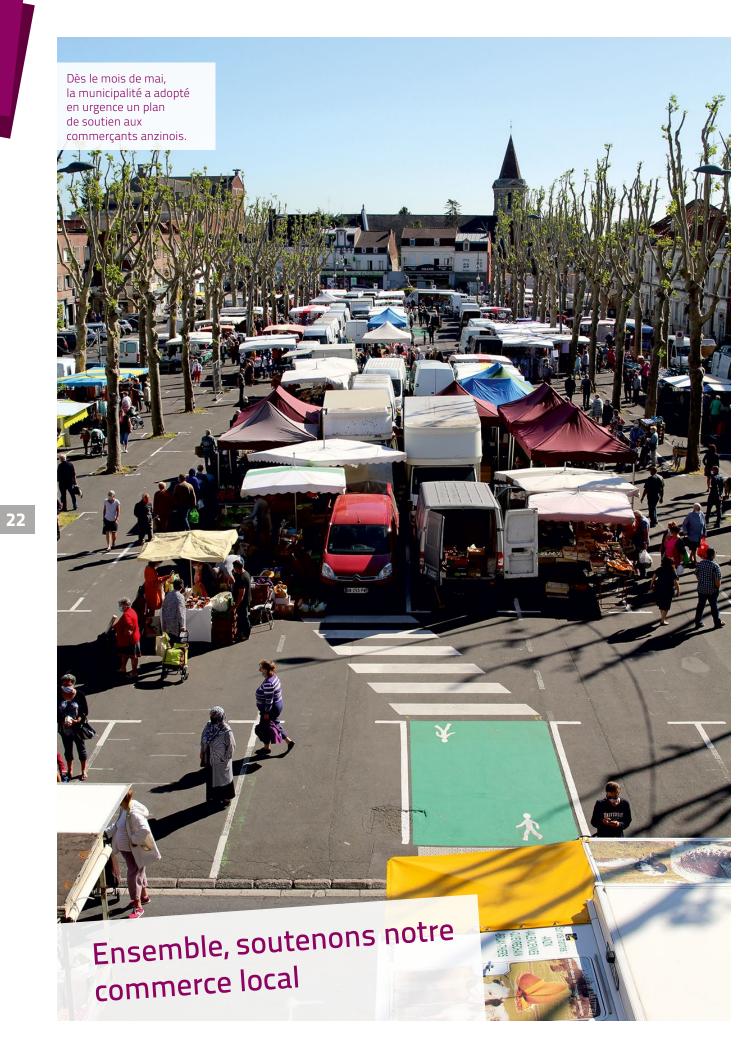




Retrouvez l'ensemble des photos en flashant ce **QR code** avec votre smartphone / tablette ou sur







3 questions à...



Valérie Podevin, adjointe déléguée au Commerce et à l'Etat civil

44

Nous continuerons
de privilégier l'achat
local pour faire vivre
nos commerces
et nous comptons
sur les habitants
pour faire de même

"

Comment décririez-vous la situation actuelle de nos commerçants ?

Notre ville a la chance de compter environ 140 commerçants et artisans, qui offrent des prestations et des produits variés : alimentation, restaurants, cafés, coiffeurs, prêt à porter, fleuristes, beauté, loisirs, santé, concessionnaires automobiles... Nos habitants ont la chance de pouvoir s'approvisionner sur place dans de nombreux domaines. Malheureusement, le Coronavirus est passé par là, et nombre d'entre eux ont dû baisser le rideau pendant le confinement. Seuls les commerces de bouche ont pu maintenir une activité durant cette période. Certains, en partenariat avec la ville, le CCAS et la Croix Rouge, se sont même lancés dans la livraison à domicile pour les personnes fragiles. Pour les autres, la pause a été longue puis il leur a fallu adapter leur activité aux exigences sanitaires. Même si nous n'avons heureusement aucune fermeture à déplorer à ce jour, le contexte en a évidemment fragilisé plus d'un.

Que fait la mairie pour les aider à faire face à ces difficultés ?

Dès le mois de mai, la municipalité a adopté en urgence un plan de soutien aux commerçants anzinois, en complément des mesures prises par l'Etat, la Région Hauts-de-France et Valenciennes Métropole.

Certains services ne leur sont pas facturés, comme l'occupation du domaine public : sa gratuité pour toute l'année 2020 leur permet d'agrandir leurs terrasses ou leurs étalages. Ils bénéficient également d'un emplacement gratuit dans nos marchés hebdomadaires jusqu'au 31 décembre.

D'autres mesures permettent de contribuer financièrement à redynamiser leur activité : ce sont au total plus de 160 000€ qui sont réinvestis cette année directement chez nos commerçants, que ce soit sous forme d'achats directs de la ville, de bons d'achats ou de chèques KDO pour les personnes inscrites au CCAS...

Afin qu'ils puissent se diversifier et développer la vente en ligne, nous proposons également de prendre en charge leur cotisation 2020 au site « Mes commerçants du Grand Hainaut ».

De plus, la ville se joint à l'Union du Commerce Anzinois et lui octroie une subvention exceptionnelle de 15 000€ pour organiser une grande Fête du commerce avec tombola, du 15 octobre au 30 novembre. Avec un tirage au sort par semaine et des lots de valeur, ceci leur permettra d'accroître la fréquentation de leurs commerces et établissements. Ils bénéficieront aussi d'un coup de projecteur grâce à la communication et la publicité qui seront faites autour de l'événement.

Outre ce plan de soutien, y a-t-il des dispositions plus pérennes qui seront prises pour relancer l'attractivité commerciale de notre ville?

En effet, nous n'avons pas attendu la crise pour nous pencher sur le sujet et, avant les élections, toute une série de mesures figuraient déjà dans notre programme, comme l'aide au loyer de 300€ par mois pour les nouveaux commerçants répondant à certains critères.

Nous avons d'ores et déjà recruté un gestionnaire pour notre nouveau « guichet commerce » : cette personne a pour vocation d'être l'interlocuteur privilégié des commerçants afin de les aider dans leurs démarches administratives; elle contribuera aussi à dynamiser l'animation commerciale sur la commune.

Anzin a déjà de nombreux atouts : le tramway, le stationnement gratuit, un marché attractif, de nombreux événements tout au long de l'année, des entreprises qui s'installent, de nouveaux programmes de logements et des projets structurants, comme la rénovation prochaine du quartier de la Bleuse Borne. Cela crée un écosystème favorable pour renforcer l'attractivité de notre ville.

Et enfin, nous continuerons de privilégier l'achat local pour faire vivre nos commerces et nous comptons sur les habitants pour faire de même. Anzin est une ville solidaire, et nous avons tous ensemble encore une belle occasion de le démontrer!

Un plan de soutien au commerce de plus de 160 000€

Voici, pour rappel, les principales mesures de ce plan de soutien exceptionnel, valables pour l'année 2020 :

- gratuité de l'occupation du domaine public pour terrasses et étalages ;
- gratuité de l'accès au marché;
- subvention exceptionnelle de 15 000 € à l'UCA pour l'opération « J'achète local et j'y gagne » ;
- maintien de la priorité aux commerces anzinois pour les achats de la ville (130 000 € par an);
- enveloppe de 76 000€ pour les aînés inscrits au CCAS, sous forme de bons d'achat à utiliser chez les commerçants anzinois ;
- mise à disposition des supports de communication de la ville ;
- prise en charge de la cotisation au site « Mes commerçants du Grand Hainaut » pour l'ensemble des commerçants anzinois.

Sans oublier les premières mesures fortes du programme électoral :

- l'aide au loyer jusqu'à 300 € par mois pour les nouveaux commerçants sera présentée prochainement en Conseil municipal ;
- un « guichet commerce » pour accompagner et guider les commerçants dans leurs démarches a été créé.



Mes commerçants du Grand Hainaut : vos boutiques locales en 1 clic



Pourquoi opposer le commerce traditionnel au e-commerce? La crise sanitaire et le confinement nous ont révélé que ces 2 modes de consommation pouvaient être complémentaires. En effet, un commerce connecté peut espérer augmenter sa fréquentation et élargir sa zone de chalandise. Le consommateur, lui, peut faire son shopping à tout moment, de chez lui, tout en privilégiant l'achat local. Tout cela, la CCI du Grand Hainaut l'a bien compris lorsqu'elle a mis en place sa « marketplace » (un site de commerce multi vendeurs) www.mescommercantsdugrandhainaut. com. Le but : mettre en relation les consommateurs avec des producteurs et artisans locaux venus des 4 coins du territoire. Pour le client, c'est simple : il commande en ligne et peut choisir de retirer directement en magasin ou de se faire livrer. Les commerçants, eux, se voient soulagés de la création d'un site web marchand. Pour 30€ HT par mois, ils bénéficient d'une visibilité accrue sur le web et les réseaux sociaux, d'une solution clé en main pour disposer d'une boutique en ligne accessible 24h/24 et 7 jours/7, d'un accompagnement et d'un suivi personnalisés... Vous êtes commerçant et vous souhaitez mettre un pied dans l'univers du numérique grâce à cette plateforme ? Sachez que la ville prend en charge vos 6 premiers mois d'adhésion au site (pour toute inscription avant la fin d'année).

Si vous êtes habitant, il y a de multiples façons de soutenir nos commerçants locaux, que ce soit en ligne ou directement dans leurs boutiques!

Un nouveau guichet unique, à l'écoute des commerçants



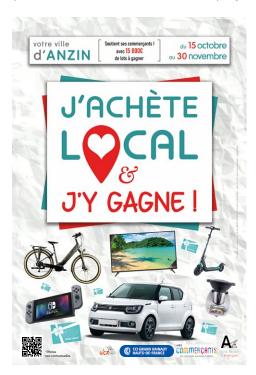
Promesse de la dernière campagne électorale, la création d'un guichet dédié aux commerçants de la ville est rapidement devenue une priorité. Fin septembre, Adbel Kazzou en a été

nommé gestionnaire. Agent de la mairie depuis 22 ans, Abdel était dernièrement responsable du service Vie associative et Vie locale. La ville, il la connaît, et il compte bien en faire profiter les commerçants : « Avec la crise que nous subissons, ils ont encore plus besoin d'être écoutés, accompagnés dans leurs démarches administratives (licences, ouverture, sécurité, accessibilité, réhabilitation, domaine public...) Je serai un interlocuteur privilégié, un relais auprès des différents services de la mairie comme auprès des partenaires institutionnels (Chambre de Commerce et d'Industrie, Région...). Avec Valérie Podevin, adjointe déléguée au Commerce, nous serons force de proposition pour dynamiser l'activité commerciale sur la commune ».

Jusqu'à la fin de l'année, Abdel exercera cette nouvelle activité au sein de l'espace Mathieu ; il devrait ensuite intégrer les locaux de la mairie dès le mois de janvier. Les commerçants sont invités à le contac-

ter au 06.30.73.50.70.

Du 15 octobre au 30 novembre : j'achète local et j'y gagne !



L'objectif de ce jeu est de valoriser et de promouvoir le commerce de proximité sur notre ville.

Avec 6 tirages au sort, les clients participants auront 6 chances de gagner un lot de valeur :

- le 24 octobre : une Nintendo switch ;
- le 31 octobre : une trottinette électrique ;
- le 7 novembre : une télévision 4K ;
- le 14 novembre : un vélo électrique ;
- le 21 novembre : un **Thermomix** ;
- le 30 novembre : une voiture Hybride Suzuki Ignis.

Sans oublier près de 4000€ de chèques cadeaux, remis sous forme de bons d'achats valables chez les commerçants partenaires.

Comment participer?

Rien de plus simple : des bons sont disponibles gratuitement et sans obligation d'achat chez tous les commerçants partenaires de l'opération, identifiés par une affiche en vitrine.

Toute personne de plus de 18 ans pourra remplir un bon, à raison d'un seul bon par foyer (même nom et même adresse) et par commerçant chaque semaine

Les gagnants des 6 gros lots seront avertis par lettre recommandée avec A/R. Les lots leur seront remis le samedi 5 décembre, lors du Marché de Noël.

CCAS : une enveloppe de 76 000€ à dépenser chez nos commerçants

Suite à l'épidémie de Coronavirus, les manifestations organisées par le Centre Communal d'Action Sociale ont malheureusement dû être annulées pour des raisons de sécurité sanitaire.

Habituellement, pour Noël, le CCAS remet à ses bénéficiaires des chèques d'accompagnement personnalisés (CAP), valables pour l'achat de viande ou de poisson, d'une valeur de 10€. Un coffret festif est également distribué chez les personnes âgées.

« Cette année, afin de redonner un peu de pouvoir d'achat à nos seniors tout en aidant les commerçants et établissements implantés sur notre territoire, la municipalité a décidé de remplacer le budget consacré à ces manifestations (Semaine Bleue, Banquets d'automne...), coffrets festifs et CAP par des chèques KDO », explique Bruno Levant, adjoint aux Affaires sociales.

Une enveloppe de 76 000 € a ainsi été mise à disposition du CCAS, afin que les seniors et les personnes en situation de handicap reçoivent chacun 40€ sous forme de 4 chèques KDO d'une valeur de 10€. Au total, plus de 1900 chéquiers seront distribués.

Pour soutenir notre tissu commercial, ces chèques KDO, valables jusqu'au 31 décembre 2020, seront utilisables



uniquement chez les commerçants d'Anzin adhérant à l'opération (la liste sera jointe au chéquier de 40€). Ils seront distribués directement au domicile des personnes concernées du 1er au 4 décembre.

Vous êtes une personne âgée ou en situation de handicap? N'hésitez pas à vous inscrire au CCAS si vous remplissez les conditions suivantes :

- être âgé(e) de 65 ans et plus, ou de 60 ans pour les femmes seules ;
- être âgé(e) de 60 ans et plus pour les titulaires d'une pension d'invalidité transformée en pension vieillesse ;
- être en situation de handicap, titulaire d'une carte d'invalidité à 80 % minimum.

Pour tout renseignement, contactez le 03.27.28.21.06.

Solidarité

« Aux Restos du cœur, nous donnons plus que des repas »

Avec la crise économique liée à la crise sanitaire, les bénévoles ont du pain sur la planche au centre d'Anzin. Rencontre avec Sébastien Varlez, son responsable.



Sébastien Varlez

"

Pour nous aider, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Aux Restos, il y a toujours quelque chose à faire!

77

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Natif de Denain, j'ai été pendant plusieurs années directeur adjoint d'un centre de profit de traitement de chèques, à Avignon. Revenu dans le Valenciennois pour des raisons personnelles, je suis aujourd'hui en recherche d'emploi. Après avoir habité Anzin pendant un an, je réside aujourd'hui à Petite-Forêt; je reste néanmoins attaché à Anzin où je continue de m'investir dans plusieurs associations, comme le Comité des fêtes de la rue de St-Waast, aux côtés d'Yvonne Berten. Lorsque celle-ci a choisi de renoncer à ses responsabilités au sein des Restos du cœur, c'est tout naturellement que j'ai repris le flambeau. Après avoir été membre du centre d'Anzin pendant 2 ans, j'en suis, toujours bénévolement, le responsable depuis novembre 2019.

Comment fonctionne l'antenne locale des Restos du cœur?

Nous sommes l'un des rares centres à être ouverts toute l'année. Les denrées proviennent principalement de l'association des Restos du cœur (l'entrepôt départemental dont nous dépendons se trouve à Raismes) et de la « ramasse », c'est-à-dire la collecte auprès des grandes surfaces de produits destinés à la destruction en raison de la proximité des dates limites de consommation.

Jusqu'à maintenant, la mairie nous prêtait chaque semaine un camion et son chauffeur pour aller nous réapprovisionner en marchandises. Récemment, l'équipe municipale a décidé de nous faire don de l'ancien véhicule associatif c'est une bonne nouvelle, qui nous permettra d'être plus autonomes, même si nous n'avons jamais eu à nous plaindre des services de la mairie, bien au contraire : ils ont toujours été très réactifs et ils se sont pliés en 4 pour trouver des solutions à nos problèmes pendant le confinement.

Justement, quel impact a eu la crise sanitaire sur votre activité?

Après une semaine de fermeture, nous avons rapidement repris avec une équipe restreinte et des normes sanitaires drastiques. Nous fonctionnons par créneaux horaires pour éviter tout regroupement dans la salle des fêtes. Cela nous prend plus de temps, mais nous avons pu réaliser une campagne d'été presque « normale », si ce n'est que le nombre de bénéficiaires a bien augmenté avec le Coronavirus. L'aide alimentaire concerne habituellement 140 familles durant la campagne d'hiver et 50 pendant celle d'été ; cet été, nous avons eu plus de 80 familles, ce qui nous fait craindre un regain d'activité cet automne. De nombreuses personnes ont perdu leur travail et sont aujourd'hui fragilisées.

Où les bénéficiaires potentiels peuvent-ils s'adresser?

Nous avons un local mis à disposition par la mairie au 21, rue Galliéni : nous l'appelons la « Maison des Restos ». C'est là que les personnes en difficulté peuvent venir nous rencontrer. Elles ne doivent pas avoir peur de pousser la porte. Aux Restos du cœur, on ne donne pas seulement à manger, on apporte aussi une présence, un sourire, un soutien... L'association se tourne de plus en plus vers l'accompagnement social. Nous sommes d'ailleurs en contact étroit avec les différents services de la mairie (CCAS, services Emploi-Formation, Logement...) pour tenter de dénouer les situations compliquées.

Toute l'année, pour aider les personnes à sortir de leur quotidien et à créer du lien social, nous organisons aussi des ateliers (tricot, couture, cuisine...) qui, contrairement à l'aide alimentaire, ne sont pas soumis à des conditions de ressources. Tout cela reprendra dès la fin de la crise sanitaire.

Y a-t-il des critères pour devenir bénévole?

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Pas besoin de qualifications particulières ni d'être libre tout le temps, nous nous adaptons aux disponibilités des uns et des autres : il y a toujours quelque chose à faire!

• Pour bénéficier de l'aide des Restos ou pour devenir bénévole, contactez M. Varlez au 06.01.01.39.82 ou sur sebastien.varlez@restosducoeur.org

Environnement

Une journée dédiée à la propreté

Le samedi 19 septembre, c'était le « World Clean Up Day ». C'est aussi la journée qu'avait choisi M. le Maire pour inaugurer 2 projets du Budget participatif 2019 en lien direct avec la propreté de la ville.



Toyota, partenaire de l'opération, avait fourni gratuitement les tee-shirts, les gants, les sacs poubelles et les pinces à déchets.

Le World Clean Up Day, ou Journée mondiale du nettoyage, est une opération qui se déroule chaque 3º samedi de septembre depuis 2018. Cette année, la ville d'Anzin y participait pour la 2º fois. Le but de l'opération ? Mobiliser les bénévoles autour d'une action commune et concrète : nettoyer la ville de ses déchets. Une cinquantaine de personnes, habitants et élus, ont répondu présent et ont ramassé, sous un beau soleil et dans la bonne humeur, plusieurs kilos de déchets en différents points de la ville. Encore merci à eux pour leur mobilisation !

Le même jour, Pierre-Michel Bernard inaugurait 2 projets du Budget participatif 2019 : les cendriers sondeurs, une idée portée par M. Messager, et les poubelles de tri proposées par les Detri'Kids. M. le Maire s'est réjoui de voir l'aboutissement de ces beaux projets en phase avec les valeurs portées par la municipalité en matière d'écologie.





Budget participatif 2019

Une extension de l'aire de jeux inaugurée à la Verrerie

Elle fait partie des projets qui n'auraient pas vu le jour sans la mobilisation des Anzinois : la nouvelle aire de jeux de la Verrerie a été inaugurée le 18 septembre

Une extension de l'aire de jeux existante, proposée au Budget participatif 2019, a été inaugurée par M. le Maire, en présence de Bruno Levant, adjoint aux Affaires sociales, au Logement et à la Démocratie participative, de Patrick Messager, conseiller délégué à la Démocratie participative, et bien entendu de M^{me} Fourmentel, habitante porteuse du projet. Les habitants et les enfants du quartier étaient également venus nombreux pour se réunir autour de l'ouvrage, une grande balançoire et des bancs jouxtant l'espace de jeux au cœur de la cité.



Vous aussi, vous auriez un projet pour votre ville?

Le budget participatif 2020-2021 met 100 000€ à votre disposition pour le réaliser.

Retrouvez les fiches projet à compléter sur le site de la ville (www.anzin.fr) ou en mairie et dans les structures de proximité.

Vous avez jusqu'au 18 décembre pour donner à vos idées une chance de se concrétiser! (Voir également en p. 14)

Rénovation urbaine

Le quartier de la Bleuse Borne va bientôt faire peau neuve

Après la démolition de l'ancienne Halle aux chaussures, programmée en novembre, les travaux de construction de la nouvelle agence Pôle Emploi pourront commencer.

Le quartier de la Bleuse Borne a été retenu pour bénéficier du Nouveau programme de renouvellement urbain : sur plusieurs années, ce sont au total 41,3 millions d'€ (financés par l'ANRU, l'ANAH, Valenciennes Métropole, la ville, la Région et Procivis) qui seront investis dans ce quartier et dans le quartier voisin du Faubourg de Lille, situé à Valenciennes. Au programme : des démolitions, la construction de nouveaux logements et services (Pôle Emploi, commerces...), des rénovations de l'habitat, et un réaménagement profond des espaces publics.

Bientôt une nouvelle agence Pôle Emploi

Dès le mois de novembre, les premiers coups de pelle feront tomber l'ancienne Halle aux chaussures, afin de pouvoir commencer courant décembre les travaux de construction de la future agence Pôle emploi. En effet, dans quelques mois, l'agence actuellement située en centre-ville, ainsi que sa soixantaine d'employés, seront délocalisés en plein cœur du quartier Bleuse Borne. Une façon de revitaliser ce quartier longtemps délaissé en dépit d'une situation privilégiée et facilement accessible, grâce au passage tout proche du tramway, de la Boucle Un'Escaut, ou du futur contournement nord de Valenciennes.

A moyen terme, ce sera au tour de l'ancien centre commercial d'être démoli pour laisser place à un nouveau bâtiment proposant des cellules commerciales en rez-de-chaussée, et plusieurs logements locatifs sociaux à l'étage. Enfin, la place sera réaménagée pour être uniquement piétonne; un nouvel accès y sera créé dans l'axe de la rue Fabry; la rue des Fusillés et la rue du Père Pilate feront l'objet d'une requalification (cette dernière deviendra une impasse); un nouveau parking sera créé; et les espaces verts seront réaménagés.

Réhabilitation des équipements publics et amélioration de l'habitat

Parallèlement, afin de renforcer l'attractivité du quartier, la mairie poursuit et achève la réhabilitation de ses équipements : la nouvelle école élémentaire Jean Jaurès a été inaugurée en 2017, les travaux de l'école maternelle voisine touchent à leur fin, ainsi que ceux du gymnase Bleuse Borne.

Concernant l'habitat, le quartier étant majoritairement composé de logements privés, une OPAH (Opération programmée de rénovation de l'habitat) est en cours : les propriétaires bénéficient d'ores et déjà et jusqu'en 2024 d'un accompagnement gratuit et d'une aide financière pour leurs travaux (cf. p. 8).





Amener de nouveaux services au cœur du quartier : c'est aussi l'esprit du projet.



Le tout nouveau gymnase de la Bleuse Borne ouvrira les portes de sa grande salle dès le mois de novembre. Il recevra notamment les clubs de gym, zumba, tir à l'arc, ainsi que des scolaires en journée.

Travaux

Le point sur des chantiers qui progressent bien

L'été a vu l'avancée de travaux et aménagements divers.

L'école maternelle Jaurès ouvrira au mois de janvier

« De l'ancienne école n'ont été conservés que la charpente et certains murs », explique M. Berrier, adjoint délégué à l'Aménagement du territoire et aux Grands projets. En dépit du retard pris durant la crise sanitaire, les travaux avancent bien : début octobre, l'agencement intérieur était en bonne voie, avec toutes les cloisons posées. « Les classes, plus nombreuses, sont aussi plus volumineuses grâce aux extensions qui ont été faites et qui, rappelonsle, doubleront après travaux le volume initial de l'école », poursuit l'élu. Mieux agencé et mieux isolé, accessible aux personnes à mobilité réduite, cet équipement moderne proposera une grande salle d'activité et sera doté d'une vraie entrée côté parking. L'emménagement est prévu pendant les vacances de Noël, pour une rentrée des petits en janvier. Espérons que le coronavirus ou les intempéries ne viendront plus retarder le chantier!





Le nouveau rond-point est terminé!

Il y a quelques semaines encore, des feux tricolores régulaient la circulation à l'intersection de la rue Pierre Mathieu et de la rue du Commandant Fabry, créant régulièrement attente et embouteillages pour les automobilistes. Il était également courant de constater des incivilités qui rendaient ces feux dangereux.

Aujourd'hui, grâce au tout nouveau giratoire, la circulation est fluidifiée et le carrefour sécurisé. Sans compter les émanations polluantes et les nuisances sonores nettement diminuées pour les riverains.

L'accueil de la mairie a été mis aux normes d'accessibilité

Entamés cet été, les travaux de la nouvelle rampe d'accès à l'Hôtel de Ville touchent à leur fin : l'élévateur qui ne fonctionnait plus a été retiré ; les escaliers et la rampe d'accès latérale ont été refaits pour répondre aux nouvelles normes d'accessibilité aux personnes en situation de handicap.

Ces travaux s'inscrivent dans l'Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) de la ville, un outil de programmation pour la mise en accessibilité de l'ensemble de nos bâtiments communaux. Ils permettent aussi de donner un coup de jeune à l'entrée de la mairie!



Evénement

Pas UNE mais DES festivités pour Noël!

Si les conditions sanitaires le permettent, il y aura, en plus du traditionnel Marché de Noël, d'autres surprises tout au long du mois de décembre.

« N'ayant pu organiser un 14 juillet traditionnel avec concert et feu d'artifice, nous avons souhaité utiliser une partie du budget durant la période de Noël. Les festivités se tiendront en extérieur; de ce fait, nous espérons pouvoir les maintenir... », déclare Karine Bernard, adjointe déléguée à la Culture et à l'Evénementiel.

Première nouveauté : le Marché de Noël se tiendra bien du 4 au 6 décembre, mais dans le parc Dampierre cette fois. « C'est un cadre plus agréable et plus facile à gérer en matière de sécurité, avec une seule entrée. Cela nous évite aussi d'occuper la place pendant le montage et le démontage des chalets. »

Autre nouveauté : du 12 au 20 décembre, une patinoire sera installée sur l'esplanade Jean Monnet. Elle sera ouverte aux scolaires et centres de loisirs en semaine, et à tous, les soirs et week-ends.

Le 12 décembre, une parade lumineuse sillonnera la ville pour inaugurer cette semaine spéciale.

Et enfin, le 18 décembre, l'Hôtel de ville s'illuminera grâce à des jongleurs de feu et un spectacle pyrotechnique, avant

la descente en rappel du Père Noël sous une tempête de neige.

- « Nous croisons les doigts pour que le Coronavirus n'ait pas raison de la magie de Noël... », conclut l'élue.
- Retrouvez courant novembre le programme complet et détaillé de ces festivités sur anzin.fr, sur notre page Facebook ou notre appli « Anzin ma ville ».





Coups de cœur médiathèque

Le Japon n'attend plus que vous!

La médiathèque propose aussi des manga et des DVD pour vous faire voyager au pays du Soleil-Levant.



• Yona : princesse de l'aube de Mizuho Kusanagi

Yona, princesse de Kouka, s'apprête à fêter ses 16 ans avec insouciance, quand son père est assassiné par l'élu de son cœur, Soo-Won. Accompagnée de Hak, son garde du corps, elle est forcée de fuir pour sa vie, et se retrouve à parcourir un royaume qui se porte bien plus mal que ce qu'elle croyait ... Une saga entre fantastique et historique comme on en trouve peu, avec une héroïne à l'évolution impressionnante qui passe de princesse choyée, à digne héritière.



• Origine, DVD d'Umanosuke lida

Trois cent ans après notre époque, la Terre est dominée par la forêt qui s'est rebellée contre les humains. Mais un jour, une jeune fille venue tout droit du passé s'éveille d'un long sommeil artificiel... et pourrait être la clé tant convoitée pour détruire la forêt.

Un conte écologique plein de poésie et d'émotions, et à la musique excellente.



Coyote mag

Nouveauté à la médiathèque : le magazine Coyote, qui traite de l'actualité du manga et propose critiques, recommandations et interviews pour toujours mieux vous tenir au courant de l'édition et de l'animation japonaises!



Bakuman

de Tsugumi Oba et Takeshi Obata

Le manga qui parle des manga et de ceux qui les font! Mashiro et Akito, passionnés de manga, décident de se lancer ensemble dans l'aventure, avec un rêve bien précis: être édités, percer, et rencontrer le succès! Une série drôle, poignante, motivante, qui dépeint le monde de l'édition japonaise et nous éclaire sur la façon dont nos manga préférés ont pu voir le jour.



Bruno Levant président du groupe

Chères Anzinoises, chers Anzinois,

Nous vivons tous une période particulière: la crise sanitaire liée à la pandémie du coronavirus est loin d'être passée. Malheureusement la Covid-19 circule encore. Plus que jamais, nous devons rester mobilisés, attentifs et respectueux des consignes sanitaires même si parfois, elles semblent contradictoires et injustes au niveau national. Il s'agit de préserver notre santé, celle de nos proches et de nos concitoyens.

Pour autant, l'équipe de votre majorité municipale s'est mobilisée. Au four et au moulin, elle ne baisse pas les bras, loin s'en faut! La période estivale n'a pas été morose. Avec la réalisation d'une double soirée de cinés en plein air, nos habitants ont pu profiter du cadre magnifique du Parc Dampierre en famille. Un réel succès!

Le Forum des assos, sur le même lieu, a été un grand moment de convivialité en cette rentrée avec son concert de clôture d'une grande qualité, son fantastique vidéomapping réalisé sur le thème de la révolution industrielle et suivi d'un embrasement pyrotechnique du Château Dampierre, sous les yeux émerveillés de nombreux habitants distanciés.

Les **Centres de loisirs**, essentiels pour notre jeunesse, ont été assurés et toutes les **manifestations patriotiques** ont été célébrées avec les mesures nécessaires.

La solidarité a été importante en cette période avec la distribution des kits de fournitures scolaires et des masques, avec le don d'un véhicule aux Restos du Cœur et le renouvellement de l'aide au permis. Lors du **Word Clean Up Day**, vos élus, accompagnés de votre Maire, ont montré l'exemple en nettoyant les espaces urbains avec les habitants.

A Anzin, l'avenir est en route, l'installation de **trottinettes électriques** le prouve, ainsi que la création prochaine d'une **ferme urbaine**, un projet écologique d'économie circulaire pour l'insertion professionnelle.

L'annulation obligée des grands moments conviviaux de l'automne destinés à nos aînés (thé dansant, banquets d'automne, Semaine bleue...) sera compensée totalement par une grande distribution de chèques cadeaux à destination de nos bénéficiaires. Ces chèques, prochainement distribués par vos élus, seront utilisables pour Noël chez vos commerçants Anzinois. Ils apporteront un véritable soutien envers le tissu commercial. Bravo au CCAS, véritable moteur de ces actions et toujours à l'écoute des habitants.

La signature de la convention « **Cités éducatives** » montre la qualité du projet de la majorité pour dispenser durablement le meilleur enseignement possible.

Enfin, je ne saurais terminer sans revenir sur la gestion rigoureuse de votre commune. Le **compte administratif** prouve que la **gestion** de votre ville est **exemplaire**, que les **investissements** sont importants et maîtrisés, pour le plus grand bien de tous (écoles, salles de sport, cité du Mont de la veine, équipements routiers). Le tout sans augmenter les **impôts**! Ne l'oublions pas!

Bravo à toute l'équipe municipale de la majorité dirigée par notre Maire. Oui, Anzin est une ville active, créative et dynamique.

Dans l'attente et l'espoir de vous retrouver, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année. A bientôt,

Votre équipe "Unis pour réussir"



"Vous êtes nombreux à nous témoigner, chaque jour, des incivilités dont vous êtes victimes, à ne plus vous sentir en sécurité dans votre quartier ou votre résidence. Cela n'a que trop duré. C'est pourquoi nous mettons votre sécurité au cœur de nos préoccupations. Si l'État a pris des engagements clairs (retour de la justice de proximité, augmentation des moyens matériels et humains, lien de proximité

renforcé entre forces de l'ordre et population), à Anzin il n'en est rien. Nous nous battrons pour que la majorité municipale renforce les pouvoirs accordés à notre police municipale et lui donne les moyens d'exercer ses missions dans les meilleurs conditions, pour assurer votre sécurité. Beaucoup de promesses vous ont été faites durant la campagne électorale par la majorité actuelle, certaines reportées du mandat précédent, qui ne verront jamais le jour, d'autres encore seront excusées sur fond de crise sanitaire. Cette crise de la Covid19 dont la société souffre, notamment les plus isolés et fragiles d'entre nous, sera malheureusement un alibi et une excuse imparable, pour parer à leurs in-

suffisances. Nous y serons attentifs. Qu'il s'agisse de sécurité, ou de mesures très attendues par la population et les pouvoirs publics en terme d'écologie, de logement, de pouvoir d'achat...Vos élus et votre maire sont aux abonnés absents...

Nous devons impérativement fendre les préjugés sur la vision « utopiste » de la transition écologique, peut être mal comprise en mars 2020 dans notre programme pour Anzin. Pas à pas, mais avec détermination, nous devons changer nos modes de consommation, de vie, de déplacements pour une ville où il fait bon vivre. Cette prise de conscience collective devrait amener les élus majoritaires à doper leurs investissements sur les mesures environnementales, force est de constater que sur ce point, ils sont à court d'idées!

"La Toussaint et les fêtes de fin d'année vont arriver à grand pas dans une ambiance particulière liée à la crise sanitaire, dont on ignore quand elle se terminera, pensez à protéger vos proches et d'ici là, nous vous souhaitons de vivre d'agréables moments en famille. Prenez soin de vous.

Anzinoisement vôtre.

Communiqué du groupe "Oui je veux changer ma ville"



Vous avez le super-pouvoir de SAUVER DES VIES



